https://cii.edu.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article10

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'Information Internationale
Lyon

En Europe

- Partir à l'étranger, où ? -

Publication date: jeudi 7 mai 2015
Creation date: 1 av. J.C.

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

La législation européenne garantit la **libre circulation des personnes**. Le portail **Your Europe** informe les européens sur les démarches administratives à effectuer pour voyager, séjourner, étudier, travailler, ou encore faire du volontariat ou du bénévolat en Europe.

De nombreux dispositifs facilitent et favorisent la mobilité des européens.

ÉTUDES

Un cadre commun

- le **processus de Bologne vise à harmoniser les cursus d'enseignement supérieur** des **49 pays de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur** (EEES) avec une organisation en 3 cycles :

Diplôme	Durée	Validation	Niveau
Licence (Bachelor)	6 semestres	180 ECTS	Bac+3
Master	4 semestres	120 ECTS	Bac+5
Doctorat	3ans	180 ECTS	Bac+8

- le **Cadre Européen Commun des Certifications** est un cadre en huit niveaux centré sur les acquis d'apprentissage (savoirs/aptitudes/compétences) qui permet de **comparer les niveaux de certifications** en Europe.

- l'**ECTS** (European Credits Transfer System), système commun aux pays de l'EEES, **facilite la lecture et la comparaison des programmes d'études**. Si le transfert de crédits d'un pays à l'autre n'est pas automatique, en particulier en cours de cycle, le système permet une meilleure reconnaissance des qualifications et des périodes d'études supérieures à l'étranger.

Un programme phare

Le **programme Erasmus+** est le programme phare pour la **mobilité étudiante en Europe et vers les pays partenaires**. Il permet de faire une partie de son cursus à l'étranger pour un séjour d'études ou un stage sans payer les frais d'inscription de l'établissement d'accueil et en bénéficiant d'une bourse européenne Erasmus+ cumulable avec la **bourse du CROUS** (+ **complément à la mobilité AMI**) et éventuellement avec les **bourses régionales**.

A noter qu'il existe des mobilités dites **hybrides** associant mobilité physique et activités virtuelles.

Des réseaux

- Le réseau **Euroguidance** est un réseau de centres de ressources pour l'orientation et la mobilité en Europe soutenu par l'Union Européenne et présent dans 38 pays.

- Le réseau **ENIC-NARIC** (European Network of Information Centres - National Academic Recognition Information Centres) a pour objectif de mettre en place des politiques et pratiques communes de reconnaissance des parcours académiques étrangers dans l'ensemble des états membres du réseau.

Copyright © Centre d'Information Internationale

HORS ÉTUDES

Un cadre commun

L'Union Européenne met en œuvre des **initiatives spécifiques** qui favorisent la mobilité et l'apprentissage non formel chez les jeunes européens telles que #EUYouth Dialogue, Discover EU, Young Journalists in Europe, European Youth Week...

Un programme phare

Le **volet Jeunesse du programme Erasmus+** s'attache à développer la mobilité dans les activités d'éducation non formelle (c'est-à-dire se déroulant en dehors du cadre scolaire ou professionnel). Dans ce volet du programme, on retrouve le volontariat du **Corps Européen de Solidarité** ou encore l'action **DiscoverEU**.

Un réseau

Eurodesk est un réseau européen de professionnels de l'information jeunesse qui a pour but de rendre accessible aux jeunes l'information sur la mobilité. Il participe à la mise à jour du **portail européen de la jeunesse**. Il met également à disposition des jeunes qui souhaitent mettre de l'international dans leur parcours un moteur de recherche d'opportunités **"Eurodesk opportunity finder"**.

EMPLOI

Un cadre commun

- la **directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005** vise à **faciliter la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles** entre les États membres.

Cependant, l'**accès à certaines professions** peut faire l'objet de **dispositions particulières**. C'est le cas des **professions réglementées** qui peuvent nécessiter de suivre une procédure particulière pour être autorisé à exercer.

- le **portefeuille Europass** est un outil visant à **rendre les compétences, qualifications et expériences lisibles et compréhensibles dans toute l'Europe**.
  On trouve sur la plateforme Europass les ressources par pays pour **se former** et **travailler**. Celle-ci sera par ailleurs bientôt dotée d'un nouveau service qui permettra d'éditer des **justificatifs numériques** décrivant des acquis d'apprentissage.

Des programmes ciblés

L'Union Européenne a mis en place des dispositifs visant à favoriser la mobilité professionnelle en Europe tels que :

- **programme Erasmus+** : **stage Erasmus+ pour demandeurs d'emploi**, d'une durée de 3 à 6 mois, candidature auprès de France Travail
  ou encore le programme **Erasmus for Young Entrepreneurs** (EYE), d'une durée de 1 à 6 mois, se rapprocher d'un **point de contact local**

- **programme EURES** : **EURES TMS** pour demandeurs d'emploi de 18 ans et plus, vise à favoriser la mobilité professionnelle dans un autre pays de l'UE, en Norvège et en Islande.

Des réseaux

- le réseau des **centres nationaux Europass** vise à faciliter l'accès à l'information sur les différents documents Europass et participe à la mise en œuvre et au développement du dispositif.

- le réseau **EURES** (**EUR**opean **E**mployment **S**ervices) est formé par les services publics de l'emploi de **31 pays d'Europe** avec pour objectif de faciliter la libre circulation des travailleurs. Le réseau EURES organise notamment les **journées européennes de l'emploi** qui mettent en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs d'autres pays européens et au cours desquelles il est possible d'obtenir des informations et des conseils de la part des conseillers EURES et d'autres professionnels de l'emploi.

Copyright © Centre d'Information Internationale